

Mme Néret Stéphanie  
Présidente de l'Association des Parents d'élèves  
du RPI Lachy-Charleville  
3 route des épées  
51120 Lachy  
Tél:09.61.44.27.72

Madame la Rectrice  
Madame Hélène Insel  
sous couvert de  
Monsieur le Maire de Lachy

**Objet:** fermeture de l'école de Lachy

Madame la Rectrice,

Je me permets de vous solliciter concernant la fermeture de notre école sur la commune de Lachy .

La CCSSOM, sous la présidence de M Amon, a voté lundi soir la fermeture de notre école. Nous ne comprenons pas cette décision car nous avons une école qui fonctionne bien avec des effectifs corrects, un personnel très compétent, des services proposés aux parents : une cantine (avec une fréquentation de 35 élèves en moyenne) et un accueil péri-scolaire matin, midi et soir très bien encadré.

Les quelques arguments que nous proposent M Amon sont pour la plupart des raisons financières et des normes de sécurité qui ne sont d'ailleurs pas respectées sur les écoles de Sézanne , mais M Amon a t - il fait une étude comparative en laissant Lachy ouvert et en l'éclatant sur Sézanne ? A priori non.

J'utilise le mot « éclaté » car le Président de la CCSSOM a bien souligné que nos enfants seraient dispatchés sur l'ensemble des écoles de Sezanne : inadmissible pour nous parents !!! Non seulement nous n'aurons pas le choix des écoles mais les enfants ne pourront pas rester ensemble, vous imaginez des enfants de 3 ans se retrouvant dans un lieu inconnu avec des enfants qu'ils ne connaissent pas ?

On arrache nos enfants de nos écoles de campagne ou la qualité de vie est quelque chose d'incalculable :

Garder les écoles de campagne c'est avant tout conserver une qualité de vie scolaire pour nos enfants, un cocon d'enseignement et un climat d'amitié entre les enfants propre aux petites écoles .

A l'heure d'aujourd'hui la ville de Sézanne n'accepte plus les demandes pour profiter du service de cantine faute de places... M Amon nous assure qu'il peut remédier à cela en construisant de nouvelles cantines, mais quand seront-elles opérationnelles ? Certainement pas à la rentrée 2018 ! A Lachy nous pouvons assurer la cantine et, les enfants de maternelle n'ont pas à prendre de transport scolaire (ce qui implique encore un coût...) car la cantine se trouve en face de l'école !

Lors des résultats du vote en faveur de la fermeture de notre école, nous avons montré notre mécontentement mais M Amon a répliqué que c'était cela la démocratie !!

Nous n'avons pas la même définition de ce moment de toute évidence ; j'aurais aimé qu'il vienne sur place rencontrer les enfants et le personnel encadrant, qu'il passe à la cantine ou à la garderie... Comment peut-on se permettre de porter un jugement sur quelque chose que l'on ne connaît pas ?

Je voudrais également porter votre attention sur le fait que la CCBC dont dépend la 2ème école de notre regroupement (Charleville) est un peu prise de court aussi, le transport va être beaucoup plus long pour certains enfants de certaines communes vu que le rapprochement envisagé se fera avec Le Gault Soigny .

Devant l'urgence de la situation, nous sollicitons de votre bienveillance Madame la Rectrice de bien vouloir plaider en notre faveur auprès de M Amon de la CCSSOM.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

## Les Parents d'élèves et les élèves du RPI de Lachy-Charleville